

LA HAUTE-MEUSE...

transparente

Bulletin trimestriel d'information • n°89 • Septembre 2017



Sommaire

Actualité

- Chômage de la Meuse :
 - Interruption de la navigation et de la pêche
 - Des animations pédagogiques pour les écoles (Rappel)
- Opération Meuse Propre
- Journée festive à Godinne
- Aménagement de la noue de Waulsort
- Visite pédestre de la Meuse à Hastière

Synthèse

- La Haute-Meuse : un fleuve sauvage domestiqué

Le début de l'automne sera marqué par le prochain chômage de la Meuse qui permettra à l'administration wallonne d'entretenir et de réparer les écluses, barrages et berges de la Meuse. Une opportunité aussi pour le Contrat de rivière Haute-Meuse et ses partenaires de vous faire découvrir le fleuve sous un autre angle et d'agir sur le terrain. Des animations pour les écoles, une opération Meuse propre et une soirée festive sont notamment programmées au cours des trois semaines de chômage. La Meuse que vous

verrez peut-être aussi sous un autre angle au travers d'un article de synthèse retraçant son évolution depuis son état sauvage à sa domestication par l'homme. Cela méritait bien un numéro spécial de la Haute-Meuse... transparente !

René LADOUCE,
Président du CRHM

Actualités

CHÔMAGE DE LA MEUSE : INTERRUPTION DE LA NAVIGATION ET DE LA PÊCHE

En raison de travaux de chômage dans les biefs de la Haute-Meuse, interruption totale de navigation entre la frontière française et l'écluse de La Plante du samedi 23 septembre 2017 à 19h30 au lundi 16 octobre 2017 à 06h00.

Les bateaux, embarcations et installations flottantes doivent avoir quitté les biefs ou être stationnés dans les zones refuges au plus tard le samedi 23 septembre 2017 à 18h00. Les usagers de la voie navigable sont tenus de veiller au maintien de leurs installations dans de bonnes conditions durant la durée du chômage.

Il est rappelé que suivant l'article 22 de l'Arrêté Royal du 13 décembre 1954 portant l'exécution de la loi du 01 juillet 1954 sur la pêche fluviale, il est interdit de pêcher dans les parties de canaux ou des cours d'eau dont le niveau est abaissé par suite du chômage de la navigation.

Source: SPW - DGO2 - Direction des Voies hydrauliques de Namur



Travaux menés à l'écluse de Waulsort lors du chômage de la Meuse de 2012

DES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES POUR LES ÉCOLES (RAPPEL)



Vous êtes enseignant et souhaitez faire profiter vos élèves d'une expérience unique dans le lit de la Meuse en chômage (descriptif dans notre bulletin de juin) ? Profitez des derniers jours d'inscription (jusqu'au 20 septembre) et des quelques plages horaires encore disponibles !

Inscriptions et renseignements auprès du Contrat de rivière Haute-Meuse par téléphone au 081/77.55.04 ou par courriel à contact@crhm.be.

**Samedi
30/09**

Chômage de la Meuse : Opération Meuse Propre

*Vous souhaitez découvrir le fleuve
sous un autre angle et agir sur le terrain ?*

Venez participer au nettoyage des déchets dans les parties asséchées du lit du fleuve.
Assurances, sacs et gants seront fournis par l'organisation.

Rendez-vous à 13H30 devant un des sites suivants :

- Parking situé à côté du cercle de voile de Dave (rue du rivage, 2 - 5100 Dave)
- Eglise d'Anseremme (Place Baudouin 1e - 5500 Dinant)
- Eglise abbatiale d'Hastière-par-delà située en rive droite de Meuse
- Eglise de Profondeville

**Rendez-vous
également**

le 7 octobre à 14H15 aux
îles d'Yvoir et de Godinne
pour une opération de nettoyage
suivie d'une journée festive avec
spectacles et lit du fleuve
éclairé aux bougies.



Une organisation du Contrat de rivière Haute-Meuse en collaboration avec la Cellule Be WaPP, les Communes de Dinant, Hastière, Namur, Profondeville, Yvoir et plusieurs mouvements de jeunesse.

Programme complet : www.crhm.be

Inscription souhaitée : [081/77.67.32](tel:081776732) - contact@crhm.be

Samedi
7/10

Chômage de la Meuse : Journée festive à Godinne

- Spectacle « Waterplouf » : 13h30-14h et 17h30-18h
- Opération Meuse Propre : 14h15-15h30
- Stands découverte : 15h30-19h
- Balade guidée : 16h-17h
- Concert dans le lit de la Meuse illuminé aux bougies : 19h30-21h
- Bar et « pains-saucisses » : 17h-21h

Activités
gratuites



Lieu : Rue Grande en face des îles
de Godinne

Parking : Rue du Prieuré et
rue du Pont à Godinne

Infos et programme : www.crhm.be - 081/77.67.32 - contact@crhm.be



Une organisation du Contrat de rivière Haute-Meuse et de la Commune d'Yvoir avec la participation de la Cellule BeWaPP, des scouts d'Yvoir, du Patro de Godinne, des partenaires du projet DIADeM (UNamur, EPAMA...), de la Maison Wallonne de la Pêche et de la Fédération halieutique et piscicole Meuse amont.

AMÉNAGEMENT D'UNE ANNEXE HYDRAULIQUE DE LA HAUTE-MEUSE : LA NOUE DE WAULSORT

Lors des différents aménagements de la Meuse au cours de son histoire, les habitats destinés à accueillir la faune piscicole ont été fortement dégradés. Les espèces phytophiles n'ont plus le choix que de trouver de maigres reliquats d'herbiers comme substrat de ponte. En outre, le biotope des jeunes alevins n'est guère optimal pour leur développement.

Or, il existe quelques rares annexes fluviales sur le cours de la Haute-Meuse qui permettraient d'améliorer substantiellement la disponibilité en zones de frai. Leur caractère unique et rare dans le bassin de la Meuse rend primordial leur restauration et protection. Les connexions avec le cours principal, lorsqu'elles existent, ont été dimensionnées et réalisées dans un but hydraulique, les aspects piscicoles n'étant, bien souvent, pas pris en compte. De plus, avec le temps, celles-ci se dégradent, s'obstruent et posent parfois des problèmes hydrauliques.

Profitant du chômage prévu en 2017, la Maison wallonne de la pêche et la Fédération Halieutique et Piscicole du sous-bassin Meuse amont projettent de restaurer la fonctionnalité de l'une de ces noues, la noue de Waulsort, afin qu'elle puisse à nouveau jouer pleinement son rôle de pépinière pour le cours principal de la Meuse. Cela nécessite l'aménagement de la noue mais aussi la restauration d'une connexion fonctionnelle entre la noue et la Meuse.

La connexion amont de la noue totalement obstruée par les sédiments déposés par le fleuve devra être dégagée. En parallèle avec ces opérations de curage, des travaux de reprofilage des berges amont de la noue seront réalisés. Le reprofilage des berges permettra de recréer un habitat propice à l'implantation de plantes héliophytes,

substrats de ponte idéal pour les poissons phytophiles et phytolithophiles. Les capacités d'accueil pour les larves de poissons post-éclosion et les alevins s'en verront également améliorées.

Bien que visant essentiellement les poissons, ces aménagements auront un impact positif pour de nombreuses autres espèces. Un suivi sera réalisé pour permettre d'évaluer les bénéfices apportés par la restauration de la noue.

Frédéric Dumonceau

Maison wallonne de la pêche asbl

081 41 15 70 - dumonceau@maisondelapeche.be



D'autres noues sont présentes en Haute-Meuse comme ici à Hastière

VISITE PÉDESTRE DE LA MEUSE À HASTIÈRE

Profitez du chômage de la Meuse pour partir à la découverte d'un autre paysage et de vestiges habituellement non visibles. L'abaissement exceptionnel du niveau d'eau offre une vision insolite d'Hastière, de son cadre naturel et de son histoire. On se sent tout petit d'observer depuis le fond du fleuve les hautes collines boisées qui nous entourent ou de se trouver face à la grande tour romane de la majestueuse Abbatale paraissant beaucoup plus haute que d'ordinaire. Plus loin, un quai médiéval est sorti des eaux, des vestiges historiques apparaissent à la surface et avec eux toute une histoire millénaire aux origines Irlandaises qui vous sera bien sûr racontée.

Jonathan Porignaux, votre guide, vous expliquera l'évolution historique des lieux et présentera des photographies anciennes témoignant des modifications majeures apportées aux constructions emblématiques implantées le long des halages. Pas d'inquiétude, aucun danger, le fond du fleuve est sec et non boueux en de nombreux endroits. La disposition naturelle des galets de Meuse, belles pierres polies par l'eau, permet de marcher aisément en profitant des premières couleurs automnales.

RDV : Le dimanche 8 octobre à 14h30 depuis l'église abbatiale Saint-Pierre d'Hastière-par-delà située en rive droite de Meuse (durée : 3 heures, se présenter 15 minutes avant le départ)

Organisation : Office du Tourisme d'Hastière en partenariat avec la Maison du Patrimoine. Réservation souhaitée au 082 64 44 34 ou tourismehastiere@scarlet.be (3 € par personne). Des bottes sont conseillées si le temps est pluvieux

Source: Office du Tourisme d'Hastière



LA HAUTE-MEUSE : UN FLEUVE SAUVAGE DOMESTIQUÉ

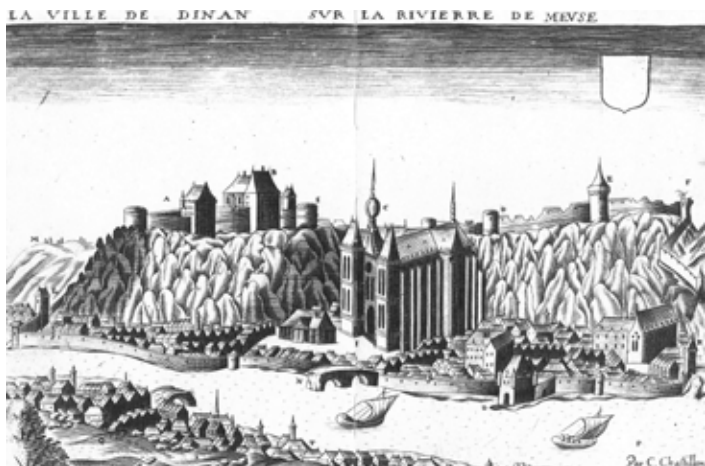
La Haute-Meuse s'écoule sur 45 kilomètres depuis la frontière française à Heer-Agimont jusqu'à La Plante. Elle traverse des plateaux d'altitude moyenne entre 200 et 400 mètres. Les calcaires, les grès (plus résistants) et les schistes (plus tendres) donnent à la vallée un aspect tantôt encaissé, tantôt évasé. Avec ses falaises, ses grottes, ses îles, ses forêts de pente, ses prairies, ses petits centres urbains et ses villas mosanes typiques, la Meuse présente dans ce secteur amont un côté sauvage et un charme « d'antan ».



La Meuse et la prairie du Colébi

Un axe de transport important dès le moyen âge

Dès le 11^e siècle, les villes de Dinant et Namur se développent, alors que Bruxelles n'est encore qu'un village. La Meuse est un axe de transport et de communication important. Châteaux et édifices religieux apparaissent dans la vallée, comme l'abbatiale d'Hastière, le prieuré d'Anseremme, la collégiale de Dinant, le prieuré de Godinne ou encore la citadelle de Namur.



La ville de Dinant, avec sa collégiale, illustrée par Chastillon en 1590 (source : Maison du Patrimoine médiéval mosan)

Seuls les trois ponts d'Hastière, de Dinant et de Namur relient les rives gauche et droite à cette époque. En dehors de ceux-ci, les échanges se font soit via les embarcations, soit via quelques gués présents notamment à Bouvignes, Houx, Yvoir, Hun, Annevoie, Godinne, Dave et Wépion, souvent à hauteur des îles. Un passeur d'eau est aussi présent à Waulsort.

Les matières premières tels le fer, le zinc, la pierre, le plomb, l'argile, le bois et le marbre sont abondantes dans la région. L'orfèvrerie se développe dans la vallée et deviendra un art mosan majeur. Les chaudrons, poêles et autres bassins fabriqués à Dinant, aussi appelés « dinanderie », s'exporteront par le fleuve partout en Europe.

Les embarcations descendent le fleuve à la voile ou à la rame, tandis que la remontée se fait par halage, c'est-à-dire traction des bateaux par des chevaux, du bétail ou encore par les hommes. La Meuse affiche à cette période le profil d'un fleuve peu profond, au courant parfois fort et au tempérament capricieux. Ainsi, les rapides présents à hauteur de Leffe et La Plante sont parmi les plus puissants de la Meuse belge. Certains tronçons présentent aussi une profondeur d'eau plus importante jusqu'à 4-5 mètres, comme entre Waulsort et l'île de Moniat. Les îles, îlots, banquettes d'alluvion et méandres y sont courants. Le chenal de navigation change parfois brusquement de rive comme à Yvoir. La végétation y est abondante et diversifiée. Jusqu'en 1860, la Meuse est en crue en moyenne six mois par an ! Naviguer n'y est dès lors pas sans risque... Ainsi à Namur, l'île Vas-t'y-Frotte était un passage hasardeux où il n'était pas toujours aisé de mener sa barque dans les rapides sans aller se frotter aux berges caillouteuses de l'île.

La pêche est pratiquée au filet ou avec divers caches et pièges placés dans le lit du fleuve. Les droits de pêche appartiennent souvent aux grands propriétaires riverains et sont parfois rétrocédés aux villageois. Les espèces de poisson pêchées sont le saumon, l'anguille, le brochet, le barbeau, le sandre, la carpe et les poissons blancs (gardon, ablette, goujon...).



La Meuse à Hastière à l'époque des cartes de Ferraris (1777) : présence de plusieurs îles aujourd'hui disparues [source : Cellule SIG de la DGRNE (SPW - DGO3 - DEMNA - DCD)]

La canalisation du fleuve

Avec le développement de la sidérurgie et des charbonnages en aval de Namur et dans la vallée de la Sambre, des chantiers de grande ampleur voient le jour. Les berges du fleuve sont rectifiées et renforcées, de nombreux ponts et 9 barrages-écluses sont construits en Haute-Meuse à Hastière, Waulsort, Anseremme, Dinant, Houx, Hun, Rivière, Tailfer et La Plante. Les inventions du barrage à « fermettes et aiguilles » en 1834 par l'ingénieur français Poirée et à « hausse » en 1857 par l'ingénieur français Chanoine sont des éléments déterminants qui ont permis la modernisation de la Haute-Meuse.



Anciens éléments d'un barrage à aiguilles exposé à l'écluse d'Hastière. Les éclusiers régulaient le débit en ajoutant/enlevant manuellement les aiguilles de bois



Anciens éléments d'un barrage à hausse exposé à l'écluse d'Hastière. Les éclusiers régulaient le débit en manipulant manuellement les hausses.

La première canalisation se termine en 1880 et permet l'écoulement des matières premières vers la France et les Pays-Bas à bord de bateaux de 600 tonnes (péniches du type « Campinois »), à toute période de l'année. Tous ces travaux engendrent la disparition de certaines îles, le court-circuitage de méandres du fleuve et la création de « noues », anciens méandres du fleuve maintenus sous eaux. Le niveau d'eau augmente pour atteindre partout 2,2 mètres minimum et le débit est considérablement ralenti.



Une péniche transportant du gravier descendant le fleuve à Godinne

Une seconde modernisation a lieu un siècle plus tard, de 1982 à 2004. Alors qu'en aval de Namur on trouve des barrages et écluses de grands gabarits et qu'une artificialisation importante de la Meuse a eu lieu, en amont, les 9 barrages de la Haute-Meuse sont modernisés plus modestement. Des barrages à vannes automatiques sont installés, tandis que les écluses sont conservées. Le tirant d'eau est porté à 2,5 mètres par abaissement du plafond de la Meuse. Des bateaux jusqu'à 1350 tonnes peuvent désormais remonter le fleuve jusqu'à Givet.



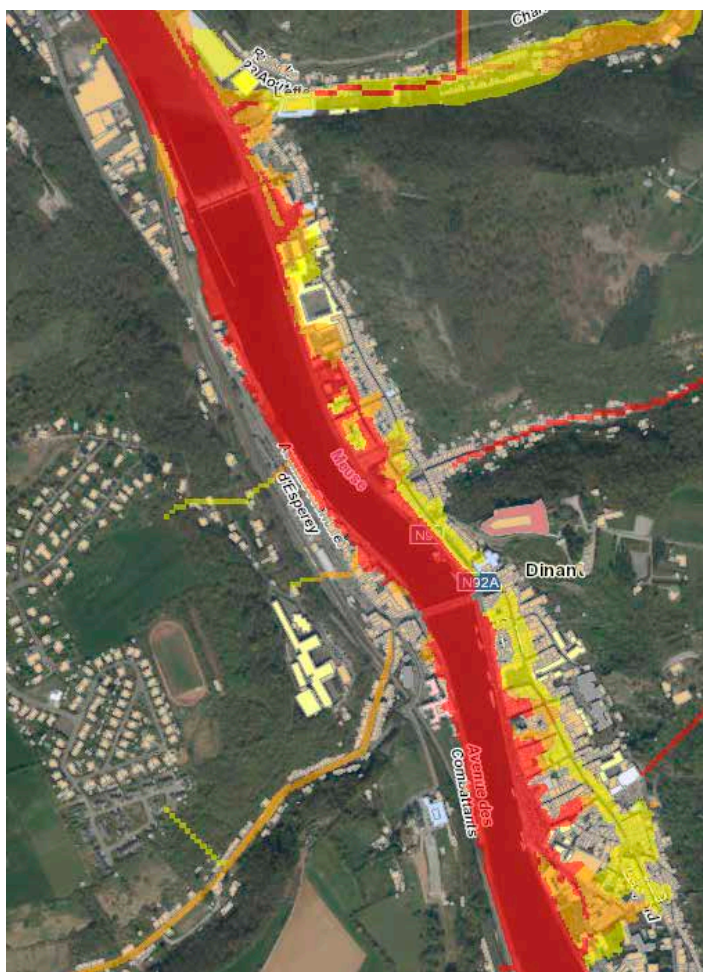
Barrage à vannes automatisés de La Plante

Avec ces améliorations, le débit est mieux contrôlé et les inondations moins fréquentes. La Haute-Meuse, bien qu'ayant perdu énormément de son caractère naturel au cours de ces deux phases de modernisation, conserve néanmoins son attrait paysager.

Des inondations historiques

De tout temps la Meuse a subi des crues de grande envergure engendrant des inondations majeures. Ainsi, à Dinant et Namur, en 1409, une crue séculaire est déjà répertoriée dans les textes. D'autres grandes inondations sont aussi à pointer au cours des siècles comme en 1571, 1740, 1850 ou encore

1880 où les eaux s'étaient élevées à 6 mètres au-dessus de l'étiage au pont de Dinant. Au siècle dernier, les crues de 1925-1926 inondèrent toute la ville avec un niveau d'eau historique observé à l'église de Leffe. Le fleuve déborda encore massivement en 1993 et 1995. La finalisation de la modernisation des écluses début des années 2000 a permis de mieux réguler les crues mais le phénomène d'inondation est un processus normal dans le fonctionnement d'un fleuve qu'il est impossible de totalement maîtriser pour toutes les zones inondables de la plaine alluviale.



Carte d'aléa d'inondation par débordement de cours d'eau et par ruissellement à Dinant (2016). En rouge : aléa fort, en orange : aléa moyen et en jaune : aléa faible [source : Cellule SIG de la DGARNE (SPW - DGO3 - DEMNA - DCD)].

Malgré l'automatisation des barrages de la Meuse qui a amélioré la situation, plusieurs rues du centre-ville restent encore menacées lors d'évènements météorologiques exceptionnels.

Ainsi, la dernière crue du fleuve remonte à 2010 où le casino de Dinant et les infrastructures touristiques de l'île d'Yvoir furent complètement sous eau. Il est donc primordial de retenir l'eau au maximum dans les bassins versants des différents affluents mosans et de collaborer avec les pays voisins pour préparer, anticiper et mieux gérer ces situations exceptionnelles de crises. En Wallonie, le Groupe Transversal Inondation (GTI) coordonne ces actions. A l'échelle européenne du bassin versant, la Commission Internationale de la Meuse agit de même.



Inondation des infrastructures touristiques de l'île d'Yvoir

Une mise en chômage régulière

Tous les 3 à 5 ans, la Direction des Voies hydrauliques de Namur procède à un abaissement du niveau d'eau du fleuve en ouvrant complètement les barrages entre Hastière et La Plante. La navigation est alors impossible, d'où le terme de « chômage ». Le cours d'eau retrouve son niveau d'eau originel durant 3 semaines et s'écoule dans le lit creusé pour permettre le passage des bateaux. De vastes portions sont asséchées dans les biefs non navigables des îles et sur certains bords de berges. Ces zones, aussi appelées « hauts-fonds », n'ont pas été draguées et ne sont pas assez profondes pour permettre le passage des bateaux commerciaux.



Opération de nettoyage des déchets dans le fleuve à Champalle (Yvoir) lors du chômage de 2012

L'objectif du chômage de la Meuse est de réaliser des travaux d'entretien des écluses et barrages, ainsi que la réfection de portions des berges.

A cette occasion, un sauvetage des poissons prisonniers dans les bassins des écluses et dans les poches d'eau est mené par les pêcheurs et les agents du Service de la Pêche de la Wallonie. Les pêcheurs sont également impliqués dans la reconnexion de plusieurs noues au fleuve afin de favoriser l'accès à des zones de reproduction pour les poissons. Des relevés et études de la faune et de la flore sont, par ailleurs,

régulièrement réalisés. Un grand ramassage des déchets accumulés dans le lit de la Meuse est aussi organisé par le Contrat de rivière Haute-Meuse : une très belle occasion de sensibiliser les citoyens à un meilleur respect du fleuve.

Un patrimoine naturel

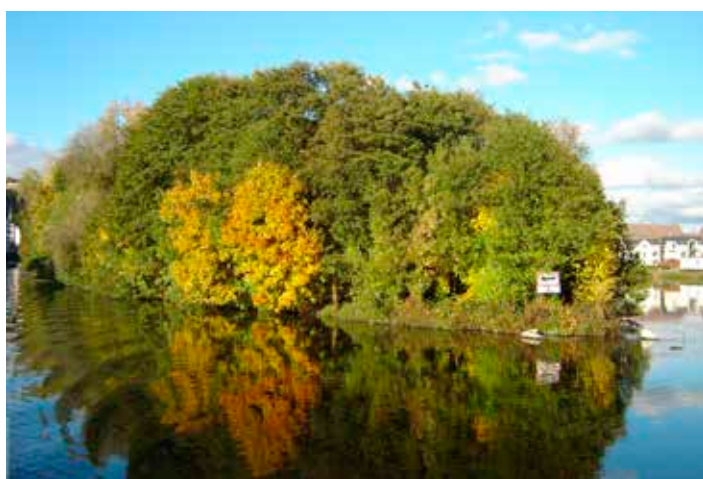
La Haute-Meuse traverse des paysages magnifiques composés de pentes de schiste boisées, d'escarpements en calcaire et en grès. De hautes falaises jalonnent son parcours, tels les massifs rocheux de Freyr, le synclinal de Waulsort, le rocher Bayard à Dinant, les rochers du Paradou à Hun, les rochers de Fresnes à Lustin, le synclinal de Tailfer, les rochers de Néviau à Dave.



Rochers de Fresnes à Lustin en rive droite de la Meuse

Des grottes, que les touristes peuvent visiter, se sont formées dans les massifs calcaires comme à Hastière (Grotte du Pont d'Arcole) et à Dinant (Grotte la Merveilleuse). Des cavités souterraines rarement accessibles au grand public sont aussi présentes comme le Trou d'Haquin (Lustin), le Trou de l'Eglise (Mont) et le Trou Bernard (Mailen).

Entre le pont de Heer et le pont de Jambes, 14 îles témoignent du caractère naturel originel de la Haute-Meuse. Celles-ci se sont formées au fil du temps par accumulation de sédiments alluviaux. La plus grande est celle de Dave, qui est la plus importante de Belgique avec ses 12 hectares de surface.



Île Vas-t'y-Frotte à La Plante

Des noues sont aussi présentes à Hastière, à Waulsort, au Colébi, à Moniat et à Tailfer ; elles sont les vestiges d'anciens méandres du fleuve. Notons encore la présence de sites remarquables comme le tuf calcaire d'Hastière (succession de gradins et de vasques où s'écoulent les eaux cristallines d'une petite source, l'un des dépôts les plus spectaculaires de Belgique), les cascadelles de Waulsort (succession de petites chutes sur le ruisseau de Ranle, petit affluent de la rive droite) ou encore la résurgence du ruisseau de Falmagne au Colébi.

Aujourd'hui, tous ces sites sont intégrés au réseau Natura 2000 car ils accueillent des espèces d'intérêt communautaire et des habitats en voie de disparition.



Résurgence du ruisseau de Falmagne à hauteur de la noue du Colébi en bord de Meuse à Falmignoul

Une vallée touristique

Au 19^e siècle, la Haute-Meuse est peu urbanisée et traversée par une ligne de chemin de fer. Cette région rurale et naturelle aisément accessible par le train attire dès le milieu du siècle la bourgeoisie qui y construit sur ses collines des résidences secondaires typiques, les villas mosanes. Ces grosses demeures à quatre façades sont de style traditionnel et présentent parfois des colombages en ciment plaqué, des tours, d'amples toitures débordantes, un étage mansardé avec des lucarnes, des garde-corps, des rampes et des mélanges colorés de matériaux naturels. Le tourisme prend son envol dès cette période dans la vallée.

Aujourd'hui, les sites naturels et les édifices architecturaux confèrent toujours à la Haute-Meuse un attrait paysager qui conduit à un développement touristique non négligeable. Dinant et Namur sont sans conteste les pôles touristiques majeurs avec leur citadelle mais les autres villages de la vallée suscitent également un intérêt des promeneurs belges et étrangers. Ces dernières années, la Maison du Tourisme de la Haute-Meuse accueille environ 20.000 visiteurs chaque année. Les activités autour de la Meuse sont nombreuses. Des bateaux de plaisance à moteur, voiliers, avirons, kayaks et autres embarcations évoluent sur l'eau dès que les conditions météorologiques sont favorables.



Bateaux et port de plaisance à Waulsort

Les promeneurs, cyclistes et joggeurs profitent du halage et du réseau de voiries lentes (« RAVeL ») mis en place sur certains de ses tronçons et sur les anciennes voies de chemin de fer. Les alpinistes disposent de sites importants pour pratiquer l'escalade : les rochers de Freyr (Waulsort), les rochers du Paradou (Yvoir) et les rochers du Néviau (Dave).

Des centrales hydro-électriques

Actuellement, des centrales hydro-électriques sont en cours d'installation sur les barrages de la Haute-Meuse. Trois centrales ont été installées à Hastière, à Waulsort et à Hun. Elles permettront de couvrir la consommation annuelle d'environ 7600 ménages. D'autres centrales seront installées dans les années à venir à Anseremme, Dinant, Houx, Rivière, Tailfer et La Plante. Ces infrastructures sont surélevables en cas de crue et intégrées dans le paysage.



Centrale hydroélectrique installée à l'écluse d'Hastière en 2016

Bien que conçues pour limiter la mortalité des poissons qui dévalent dans ces turbines, un impact cumulé de l'ensemble de ces turbines sur la population de poissons sera cependant à prendre en considération dans le futur, notamment pour les espèces sensibles que sont le saumon et l'anguille.

Impacts, pressions et menaces

Depuis la première canalisation du fleuve fin du 19e siècle, l'écosystème a été profondément modifié et impacté par

les activités humaines : augmentation du niveau d'eau, artificialisation des berges, rejets de plus en plus importants d'eaux usées depuis les villes et villages et pollutions liées à l'utilisation du fleuve (hydrocarbures, sédiments, déchets...), construction d'ouvrages entravant la libre circulation des poissons, centrales hydroélectriques...

Toutes ces activités humaines ont mené à une régression ou une disparition de milieux typiques de la plaine alluviale (zones alluvionnaires de battement des eaux du fleuve, méandres, zones temporairement sous eau, îles...) et d'espèces animales et végétales (saumons, anguilles, gardons, mollusques, plantes aquatiques, oiseaux...). Ces dernières années, le développement d'espèces exotiques envahissantes comme la palourde asiatique, la moule zébrée, la bernache du Canada ou encore la balsamine de l'Himalaya ont mené encore un peu plus à la fragilisation des espèces indigènes.

Des mesures de protection

Face à ce constat, des actions ont été menées depuis les années 1980 pour préserver et restaurer la Haute-Meuse : des frayères ont été recrées (île d'Androssart, Colébi, port Henri Hallet à Jambes...) ; des échelles à poissons ont été construites sur les barrages ; des berges d'îles et des noues ont été réaménagées pour favoriser la biodiversité.



Frayère aménagée à hauteur de la noue du Colébi en rive droite de la Meuse à Waulsort et Falmignoul

Ces dernières années, des stations d'épuration sont mises en service par l'Inasep à Wépion (2010), Namur (2011), Godinne (2012), Dinant (2013) et à Hastière (à partir de 2018) pour récolter les eaux usées qui étaient auparavant rejetées directement dans le fleuve. Des radeaux végétalisés sont installés dans certaines noues et une frayère artificielle verticale vient d'être placée à l'île Vas-t'y-Frotte par la Fédération halieutique et piscicole Meuse amont afin de reconstituer des milieux de ponte pour les poissons. Les échelles à poissons sont progressivement adaptées par le Service public de Wallonie (SPW) aux nouvelles normes afin de les rendre plus attractives pour les grands migrateurs

que sont le saumon et l'anguille. Des actions de gestion de certaines espèces exotiques envahissantes sont menées par le SPW ainsi que par le Contrat de rivière Haute-Meuse. Ce dernier travaille aussi sur la sensibilisation des citoyens et particulièrement des enfants, notamment au travers d'événements comme les Journées wallonnes de l'Eau. Gageons que toutes ces mesures contribueront à préserver la Haute-Meuse. Combiner le transport commercial, le tourisme, les activités sportives, la préservation de l'environnement et l'attrait paysager de la vallée n'est en effet pas aisé et constitue un défi à relever chaque jour par tous les acteurs de l'eau.



Explications données par un éclusier au barrage de La Plante lors des Journées Wallonnes de l'Eau

Sources bibliographiques

Binet V. et al. (2013) – La Meuse, un long fleuve pas si tranquille, dossier paru dans la revue « Vivre la Wallonie » du Service public de Wallonie, 18 p.

Gerday J. et Simon D. (2003) - Modernisation de la Haute-Meuse, Note de synthèse de la Direction générale des Voies hydrauliques du Ministère des Equipements et des Transports de la Région wallonne, 15 p.

Micha J-C. et Borlée M-C. (2000) - Evolution historique récente de la Meuse belge : impact des aménagements sur les biocénoses aquatiques, Acte du colloque Les zones humides de Wallonie, FUNDP, 28 p.

Philippart C. (2008) – La pêche en Haute-Meuse namuroise de 1507 à 1790, Cahier de Sambre et Meuse 2008-3, 78-115

Sofico (2016) – Inauguration de 3 nouvelles centrales hydroélectriques sur la Haute-Meuse, <http://www.sofico.org/fr/inauguration-de-3-nouvelles-centrales-hydro%C3%A9lectriques-sur-la-haute-meuse>

Suttor M. (1989) – Etude historique d'hydrologie fluviale : L'exemple de la Meuse, Bulletin de la Société géographique de Liège 25 : 159-174

Verstraeten J. (2004) - «La Haute Meuse Belge» - Traces n°5, Ministère des Equipements et des Transports, 368 p.

Ville de Dinant (2017) – La commune de Dinant en chiffres, Agence pour le Développement local, 20 p.

Pour plus de respect dans la vallée mosane

Des plaisanciers, bateaux sportifs de vitesse, voiliers, avirons, pêcheurs, promeneurs, cyclistes, alpinistes et riverains cohabitent le long du fleuve. Faisons preuve de courtoisie, civisme et compréhension envers tous les usagers. N'oublions pas nos règles de politesse, gardons notre calme et soyons mieux attentifs aux autres, tant sur l'eau qu'en bord de fleuve.

Gardons la vallée accueillante, ne jetons pas nos débris (canettes, bouteilles...) directement dans l'eau, dans les zones de promenade, de loisirs ou naturelles. En cas de pique-nique, n'oublions pas d'utiliser les poubelles mises à disposition ou emportons nos débris avec nous ! Les déchets de repas laissés sur place attirent les rats et autres animaux comme les goélands ou les oies qui laissent des fientes désagréables sur le mobilier, dans les pelouses et sur les revêtements.



Rappelons que le halage est un domaine public dont les infrastructures doivent être respectées (mobilier urbain, panneaux, aménagements près des écluses...).

Lors de promenades à pied, soyons attentif aux vélos et joggeurs qui peuvent survenir rapidement, laissons-leur un passage suffisant. N'oublions pas non plus de tenir les chiens en laisse. A vélo, n'hésitons pas à nous signaler auprès des piétons avec notre sonnette ou par la parole et ralentissons si nécessaire.

Lors de toute activité pratiquée sur le halage, il est nécessaire de respecter la propriété et la tranquillité des riverains qui jouxtent celui-ci.

De même, les riverains doivent respecter certaines règles. Il est ainsi interdit de jeter ses tontes de pelouse sur les berges ou directement dans l'eau du fleuve et d'utiliser des pesticides à proximité du cours d'eau. Les eaux usées ne peuvent être directement rejetées dans le fleuve.



Accès à un plancher de pêche traité à l'herbicide à Heer en bord de Meuse. Une pratique interdite.

Coordinateur : Frédéric Mouchet
Coordination adjointe : Stéphane Abras
Secrétariat et gestion administrative : Bénédicte Stouffs
Support technique et inventaire de terrain : Jean-François Huaux
Sylvain Richard

**CONTRAT DE RIVIÈRE
HAUTE-MEUSE, asbl**
Cellule de coordination
Rue Lelièvre 6 – 5000 Namur
Tel : 081 77 67 32 – Fax : 081 77 69 05
E-mail : contact@crhm.be

Imprimé sur papier recyclé



tirage 3.700 exemplaires

Quand vous aurez fini de me lire et de me relire, confiez-moi à une amie, un ami, des voisins ...

Envie de recevoir ce bulletin en version électronique?
Rendez-vous sur www.crhm.be

Pour la version papier du bulletin :

- Nouvel abonnement (gratuit)
 Changement d'adresse
 Ne souhaite plus recevoir la version papier du bulletin d'information

Nom :

Prénom :

Institution / Entreprise :

Adresse complète :

Tél :

Fax :

E-mail :

Site internet :

A renvoyer à la Cellule de coordination du CRHM par fax (au 081 77 69 05)
par courrier (Rue Lelièvre 6 - 5000 Namur)
ou par e-mail : contact@crhm.be

Le Comité de rivière (Assemblée générale) du Contrat de rivière Haute-Meuse (CRHM) est composé de nombreux partenaires. Il est constitué en asbl dont voici la composition :

Acteurs locaux

Animation gelbressoise asbl, Association pour la découverte de la Nature asbl, Bureau Economique de la Province de Namur, Centre YWCA « Les Fauvettes » asbl, Cercle des Naturalistes de Belgique asbl (CNB), Ciney environnement, Club Alpin Belge (aile francophone) (CAB), Comité de quartier Pré-Meuse.2, Comité régional Anti-Carrière (CRAC), Commission internationale de la Meuse, Commission wallonne d'Etudes et de Protection des Sites Souterrains (CWEPPS), Empreintes asbl (CRIE de Namur), Fédération belge de Batellerie, Fédération francophone de Canoë (FFC), Fédération francophone de Ski nautique et de Wakeboard (FFSNW), Fédération Francophone de Yachting Belge (FFYB), Fédération halieutique et piscicole du sous-bassin Meuse amont (FHPMa), Fédération HoReCa de Namur et du Brabant wallon, Fédération wallonne de l'Agriculture (FWA), Fondation Gouverneur René Close, Fondation rurale de Wallonie (FRW), Groupe d'Action Local (GAL) de l'Entre Sambre et Meuse, Intercommunale namuroise de Services publics (INASEP), Infrabel sa, Klim-en bergsportfederatie (KBF), La Fario asbl, La Maison de la Mémoire rurale de La Bruyère, La Maison du tourisme du Pays de Namur, Les Amis de la terre asbl, Les Amis de Marche-les-Dames asbl, Les pêcheurs de la Houille, Monuments et Sites de Saint Gérard et Graux asbl, Natagora, Office du Tourisme d'Hastière Pays de la Molignée asbl, Port Autonome de Namur (PAN), Profondeville-Lustin Perles de la Meuse, Royal Cercle nautique de Dinant, Royal Club nautique Sambre et Meuse (section aviron), Sagrex sa, Société wallonne des Eaux (SWDE), Spéléo-J, Union belge de Spéléologie (UBS), Virelles-Nature, Vivaqua.

Administrations fédérales, régionales et organes consultatifs

SPW - Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGO3) : Département de la Nature et des Forêts (DNF), Département de la Ruralité et des Cours d'eau (DRC), Département de l'Environnement et de l'Eau (DEE).

SPW - Direction Générale de la Mobilité et des Voies Hydrauliques (DGO2) : Département des Voies hydrauliques de Namur (DVHN), Service d'études hydrologiques (SETHY).

SPW - Direction Générale des Routes et Bâtiments (DGO1) : Département des Infrastructures subsidiées, Direction des Routes de Namur.

SPW - Secrétariat général - Direction du Centre régional de Crise.

SPW - Commissariat Général au Tourisme, SPW - Département de la Géomatique.

Ministère de la Défense nationale, Zone de Police des Arches, Zone de Police Haute-Meuse.

Commission consultative de l'Eau.

Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité, CCATM de Dinant, CCATM de Gesves, CCATM de Namur, CCATM de Profondeville.

Pouvoirs locaux

Province de Namur : Conseil provincial, Administration des Services techniques et de l'Environnement, Fédération du Tourisme.

Administrations communales de Andenne, Assesse, Beauraing, Chimay, Ciney, Couvin, Dinant, Eghezée, Fernelmont, Florennes, Gedinne, Gesves, Hamois, Hastière, La Bruyère, Mettet, Momignies, Namur, Ohey, Onhaye, Profondeville, Vresse-sur-Semois et Yvoir.



Réalisé avec le soutien du Service public de Wallonie, de la Province de Namur et des 23 communes partenaires du CRHM : Andenne, Assesse, Beauraing, Chimay, Ciney, Couvin, Dinant, Eghezée, Fernelmont, Florennes, Gedinne, Gesves, Hamois, Hastière, La Bruyère, Mettet, Momignies, Namur, Ohey, Onhaye, Profondeville, Vresse-sur-Semois et Yvoir.

Photo page de garde : La Meuse en chômage à l'île d'Yvoir
(© Stéphane Abras)